



COMHAFAT/ATLAFCO



Atelier
Renforcement des capacités pour une économie bleue
Inclusive et durable dans la région COMHAFAT
Agadir, 20-21 septembre 2023

Les États côtiers et insulaires africains englobent de vastes territoires océaniques d'une superficie de près de 13 millions de km². Ces étendues d'eau et zones humides revêtent incontestablement une importance stratégique pour le continent et offrent des opportunités pour la pêche, l'aquaculture, les transports et navigation maritimes, le tourisme côtier, l'exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers, la mobilisation de l'énergie, ainsi que d'autres activités relatives à l'économie maritime.

Consciente de ces défis, l'Union africaine a défini une vision claire pour le continent, qui se matérialise à travers les divers instruments panafricains et déclarations, essentiels. Parmi ceux-ci figurent le Cadre politique et la Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (CPSR), la Stratégie maritime intégrée de l'Afrique à l'horizon 2050 (AIMS), la Charte de Lomé de 2016 et surtout l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'Agenda 2063 représente un modèle et un plan directeur pour transformer l'Afrique en une puissance mondiale du futur.

Indubitablement, la Conférence sur l'économie bleue durable qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, en novembre 2018, a mis en lumière les défis et les opportunités associés à la croissance de l'économie bleue à l'échelle mondiale, en particulier en Afrique.

La Conférence de Nairobi a clairement mis en lumière les obstacles inhérents à la promotion du développement durable de l'économie bleue, tout en catalysant la multiplication des initiatives dans ce domaine, tant au niveau mondial qu'en Afrique. Elle a notamment contribué à l'élaboration de la Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique en 2019, marquant ainsi un jalon significatif dans la région.

L'objectif de la Stratégie de l'Économie Bleue (BE) est de fournir une orientation pour le développement d'une économie bleue inclusive et durable, qui deviendra un contributeur essentiel à la transformation et à la croissance du continent. Elle vise à promouvoir l'avancement des connaissances en matière de biotechnologie marine et aquatique, de durabilité environnementale, de croissance du transport maritime à l'échelle de l'Afrique, d'industrialisation, de développement des transports maritimes, fluviaux et lacustres, ainsi que de la pêche.

L'économie bleue génère actuellement environ 300 milliards de dollars d'activités économiques pour le continent, soutenant près de 50 millions d'emplois, et ces chiffres devraient continuer à augmenter.

Parmi les recommandations formulées par les participants à la conférence organisée par la COMHAFAT, qui s'est tenue virtuellement Le 27 janvier 2021 sous le thème "*Libérer le plein potentiel du secteur de la pêche dans le cadre d'une économie bleue durable*" figurent les suivantes :

- Sensibilisation, renforcement des capacités et partage des meilleures pratiques en matière d'économie bleue : Encourager la sensibilisation et la formation des acteurs concernés pour promouvoir une compréhension approfondie des principes de l'économie bleue, ainsi que la diffusion des meilleures pratiques dans ce domaine ;
- Mise en place de mécanismes de gouvernance bleue : Établir des mécanismes de gouvernance à différents niveaux (continental, régional et national) pour planifier, coordonner et superviser les activités liées à l'économie bleue, assurant ainsi une gestion durable et efficace des ressources marines et aquatiques.

Effectivement, le renforcement des capacités joue un rôle essentiel dans la réalisation du développement durable, comme le souligne la cible 17.9 des Objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette cible met l'accent sur l'importance de renforcer le soutien international en faveur d'un renforcement des capacités efficace et ciblé dans les pays en développement. L'objectif est de soutenir la mise en œuvre des plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable.

La coopération Sud-Sud et triangulaire est également encouragée pour favoriser cette collaboration et le partage de connaissances entre les pays du Sud, contribuant ainsi à l'atteinte des ODD à l'échelle mondiale.

L'initiative de la COMHAFAT en partenariat avec le REFMA pour organiser un atelier sur le "*Renforcement des capacités pour une économie bleue inclusive et durable dans la région COMHAFAT*" les 20 et 21 septembre 2023 à Agadir est une étape significative dans la promotion du développement durable de l'économie bleue dans cette région.

Cet atelier est une opportunité précieuse pour renforcer les compétences, échanger des connaissances et mettre en place des mécanismes de collaboration visant à soutenir la mise en œuvre de l'économie bleue dans le cadre de l'agenda de développement durable. Elle s'inscrit dans le cadre de l'engagement continu de la COMHAFAT en faveur de la coopération régionale et de la promotion d'une économie bleue plus inclusive et respectueuse de l'environnement.

L'atelier abordera des sujets cruciaux pour le développement de l'économie bleue, en mettant l'accent sur le domaine de la pêche. Voici un résumé des thèmes qui seront traités :

- Initiation à l'économie bleue, en mettant particulièrement l'accent sur le secteur de la pêche : Cela permettra aux participants d'acquérir une compréhension approfondie des principes et des opportunités liés à l'économie bleue, en mettant en évidence le rôle crucial de la pêche dans ce contexte.
- Sensibilisation à l'importance de l'investissement dans le capital humain : L'atelier sensibilisera les participants sur l'importance de développer les compétences nécessaires pour tirer parti des avantages en termes d'emploi et d'investissement dans les secteurs innovants de l'économie bleue.

- Les meilleures pratiques en matière de renforcement des capacités : Les participants auront l'occasion d'apprendre des meilleures pratiques en matière de renforcement des capacités, en mettant l'accent sur leur application dans le contexte de l'économie bleue.
- Introduction à la mise en place de mécanismes de coordination institutionnelle, politique et juridique : Cela permettra de comprendre comment harmoniser le renforcement des capacités lié aux activités de pêche avec d'autres domaines de l'économie bleue, assurant ainsi une approche globale et coordonnée.

Cet atelier s'annonce comme une occasion précieuse pour renforcer les compétences, favoriser la sensibilisation et encourager la coordination dans le but de promouvoir une économie bleue durable et inclusive dans la région COMHAFAT.